

Tout d'abord, nous vous invitons à lire notre [déclaration préalable](#).  
Cette instance était présidée par le nouveau DASEN, M.Fabre.

**SE-UNSA : Formation continue : c'est ce que nous disons au rectorat lors des CAF (Conseil Académique de Formation), la grande différence avec le 2<sup>nd</sup> degré c'est que dans le 1<sup>er</sup> degré la formation n'est pas choisie, et cela change tout !**

**IA** (en réponse à notre déclaration préalable) : Pour ce qui concerne les enfants qui ont des troubles du comportement, il y a eu la création d'une brigade de soutien (2 postes en carte scolaire).  
Concernant la perception des enseignants face à l'EN, lors de votre stage, les termes employés sont opposés, forts. Les IEN sont sur place pour accompagner les collègues. Comment redonner de la fierté à ce que l'on fait dans cette belle institution qui défend des valeurs ? Soyons fiers des postes et des fonctions que nous occupons face aux usagers.

**SE-UNSA : Je ne parle pas que des élèves en situation de handicap mais aussi des petits de plus en plus violents. Je précise que si je suis représentant des personnels c'est parce j'aime mon métier et je le défends, ainsi que ses personnels. Quand on vous alerte, ce n'est pas par hasard... La psychologue qui encadrait le stage du SE – UNSA a été surprise par le ressenti des collègues face à leur institution. Ce n'est pas orienté vers les services mais vers l'institution elle-même. Les collègues ne donnent plus de sens à leur métier. Ces quelques mots parmi d'autres, c'est pour donner une vision de l'état d'esprit actuel des collègues. On en est là. Ils aiment toujours leur métier mais pas la machine infernale qu'est l'Éducation nationale.**

**IA** : On n'y est pas insensibles. Il faut y travailler. Il faut pouvoir aussi être en mesure de voir tout ce qui a été fait, ne serait-ce que pour les débuts de carrière. Je crois au professionnalisme des personnes qui accompagnent les personnels. On va poursuivre cet accompagnement, ce suivi, cette aide.

**IA adjointe** : Cette année il y a eu 225 rdv carrière, 1 seule collègue s'est manifestée pour un recours. On a travaillé à l'harmonisation. Il n'y a pas eu d'avis final « à consolider ».

### Congé de formation professionnelle

La dotation pour le département, cette année, est de 30 mois, contre 33 l'an dernier.

**SE - UNSA 22 : Des mois sont donnés pour une formation en breton alors qu'il y a eu 5 postes bloqués pour la formation breton, ce n'est pas ce qui nous avait été dit en CSAA.**

**DIV1D 22** : Ce n'est pas pour de la formation initiale. C'est une demande de consolidation, d'approfondissement de la langue bretonne.

### Questions diverses

Voici les réponses obtenues aux questions diverses que nous avons transmises.

**SE - UNSA : Qu'en est-il de la fermeture sur le RPI Coatreven/Kermaria/Camlez ? Malheureusement la mesure de fermeture est confirmée mais les élus n'ont pas choisi où aurait lieu la fermeture et ne se réunissent que le 4 avril. Or le mouvement commence demain 29 mars...**

**IA adjointe** : On a eu un retour.

**DIV1D 22** : S'il n'y a pas de décision entre les maires, la fermeture sera décidée au prorata des effectifs, ce sera Coatreven qui aura le moins d'élèves. S'il y a des ajustements par la suite, on les contactera.

**SE - UNSA : Pour les situations médicales, les personnels en situation de handicap, comment seront traitées leurs situations, notamment pour le mouvement ?**

**DIV1D** : Nous restons sur la même procédure que l'an dernier, cela sera géré par une conseillère technique du Recteur, comme pour les permut, et comme l'an dernier. Sur dossier prioritairement.

**SE - UNSA : Point sur le temps partiel, sur les modalités à venir, a fortiori pour la retraite progressive ?**

**DIV1D** : Concernant les temps partiels, s'il y a nécessité d'un avis médical il se fera par le SMA (Service Médical Académique). Mais on ne demandera un avis que s'il y a nécessité, on reste sur la pratique habituelle.

260 demandes de temps partiels ont déjà été déposées (300 l'an dernier mais ce n'est pas fini, il y a jusqu'au 31 mars). On s'interroge sur les motivations d'un certain nombre d'agents.

**IA** : Ça reste sur autorisation. On a besoin d'une vision globale avant de pouvoir prendre des décisions.

**SE - UNSA : C'est souvent pour pouvoir tenir sur toute l'année. Il vaut mieux quelqu'un qui travaille à temps partiel sur l'année que quelqu'un à temps plein qui ne tiendra pas...**

**IA** : Je veux avoir une attention particulière, prendre le temps, car je n'ai pas de vision globale pour le département, pour l'instant. Je vais étudier les éléments avant de vous répondre.

**SE - UNSA : Il est important aussi d'être attentif aux demandes pour le dispositif de retraite progressive.**

**IA** : Pour l'instant on a 5 demandes de retraite progressive pour l'an prochain.

**SE - UNSA : La nuance entre le ministère et l'académie nous interroge toujours. C'est la seule ligne positive dans la réforme des retraites. On espère que ce sera accordé pour permettre aux collègues de finir leur carrière dans de bonnes conditions.**

**IA** : Attention, ce temps partiel n'est pas annualisé.

**DIV1D 22** : Techniquement la retraite progressive est gérée par la DRAT, une fois accord de notre part.

**SE-UNSA : Cette année on a un très faible nombre d'entrées par permut (8 entrées seulement dans notre département), quelles seront les possibilités en exeat ineat ?**

**DIV1D 22** : Légalement on ne peut pas faire plus que le nombre d'entrées par permut, donc ne pourra pas avoir plus de 7 entrées supplémentaires.

**SE - UNSA : Donc le calibrage minimal du ministère, c'est clairement la double peine.**

**DIV1D22** : L'idée est d'équilibrer les départements, de ne pas en vider certains. On a une académie attractive, on reste essentiellement avec des titulaires.

**SE - UNSA : 400% de contractuels en plus dans notre Académie !. Cela concerne aussi les finistériens. On ferme les portes aux permut et aux exeats. Certains vont renoncer au concours s'ils n'ont pas le 29. Cette situation, au niveau RH, est catastrophique. Certains démissionnent pour revenir comme contractuels. Par ailleurs, il n'y a aucune plus-value pour les moyens du département, 8 sorties/8 entrées au niveau du département.**

**SE - UNSA : Peut-on avoir un point sur les démissions, les ruptures conventionnelles, les départs à la retraite, un point sur les AESH ?**

**DIV1D22** :

- Démissions : 1 PE stagiaire, 2 étudiants alternants, 2 PE
- Ruptures conventionnelles : 5 plus 2 demandes en cours. Les projets sont de plus en plus diversifiés et structurés. Il y a un budget académique pour les ruptures conventionnelles.
- Retraite : 46 pour l'instant. Concernant les départs en cours d'année, il y en a eu 2 cette année au

1er mars, il y en a 2 prévus l'an prochain au 1er nov.

- **AESH** : Il reste encore 5 possibilités de recrutement. 138 enfants ne sont actuellement pas accompagnés sur 2341 élèves du 1er D et 2<sup>nd</sup> D (106 1er D, 32 dans le 2ndD). Il y aura 10 ETP et 1 référent AESH à flécher. Il s'agira d'AESH qui accompagneront leurs collègues nouveaux AESH, avec toujours un temps devant élèves.

**DIV1D22** : On travaille sur la fiche de poste. Elle sera communiquée pour avoir des candidats. C'est une commande ministérielle.

**SG** : Ajouter du temps en plus des 24h, ce n'est pas simple, il faut notamment trouver le moment pour contacter les autres AESH. Ce sont des heures en plus.  
On est dans un temps d'absence d'AESH, c'est classique en hiver. De plus la MDPH notifie lourdement actuellement.

**IA** : Nous continuons à recruter des AESH, la MDPH continue à notifier, donc ça évolue constamment. On travaille pour qu'il n'y ait pas d'élèves déscolarisés parce qu'il manque une AESH.

**SG** : Le rectorat a eu la possibilité de faire un transfert d'enveloppe, il y a eu une bienveillance vers le 22, nous pouvons encore recruter 5 AESH.

**SE - UNSA** : Il y a la problématique des AESH face à la violence subie, ils n'osent pas s'arrêter pour ne pas mettre en difficulté l'enfant, l'enseignant, l'école. On aboutit parfois à des accidents du travail, mais peu d'AESH vont jusque-là, il devrait y en avoir plus pourtant vu ce qu'ils vivent, subissent souvent, régulièrement. Quid de leur remplacement ?

**IA** : On ne peut avoir des remplaçants AESH puisqu'ils sont nommés sur un élève. Ce serait extrêmement complexe. N'oublions pas que les déplacements sont souvent difficiles.

**SE - UNSA 22** : On remercie M.Koszyck d'avoir pris des décisions de déscolarisation partielle dans des situations extrêmes. J'ai saisi le préfet sur l'enfance en danger. L'école ne peut pas tout faire et il y a de plus en plus de situations inquiétantes, d'enfants parfois très jeunes...

**IA** : On fait un réel travail avec l'ARS, on a mis en place une brigade de soutien, etc.

**SE - UNSA** : Oui mais il faut aussi le faire avec le procureur, la gendarmerie, la police afin qu'ils se rendent compte de ce qui se passe ...

**SE - UNSA** : Où en sommes-nous au niveau des contractuels ?

**IA adjointe** : On a été en tension, en février, en remplacement. On a procédé à un nouveau recrutement de contractuels : 12 depuis janvier. Loudéac, Dinan, St-Brieuc. Actuellement il y a tension sur Paimpol. Nous avons encore quelques possibilités de recrutement.

**DIV1D 22** : Un outil va se mettre en place pour aider au recrutement : virtuo, à partir d'avril. Il devrait permettre de recruter des contractuels y compris dans l'administratif.

**IA** : Au niveau du mouvement POP, il y avait 4 postes bretons, sur les 8, dans le 22. On a eu 2 entrées du 35, 2 bilingues qui viennent hors académie. 2 postes ASH vacants de longue date ont été pourvus, avec beaucoup de candidats (IME Plémet et hôpital de jour St-Brieuc).